



CONCOURS OFFICIEL GLOVELIER / JU
Manège ROGER BOURQUARD - 30ème anniversaire
les 7 et 8 septembre 2019



Présidente du CO Bourquard Margot, Glovelier
Secrétaire du CO Bühler Patricia, La Chaux-de-Fonds
Président du jury Rubin Serge, Belprahon

Constructeur de parcours Deller Vincent, Yvonand
Vétérinaire Stäheli Dominique, Bassecourt
Stucki Jean-Philippe, Porrentruy

Délai 12.08.2019

Site internet <http://www.gestion-concours.ch>

No	Date	Catégorie	Barème	Fin.	Prix	Remarques
1	07.09.2019	O B100	Epreuve de style	30	100.- Esp. ou Nat.	Compte pour l'obtention de la licence R Saut. Distances poneys, voir sous remarques.
2	07.09.2019	O B100	Epreuve de style	30	100.- Esp. ou Nat.	Idem épreuve n° 1
3	08.09.2019	O R/N100	A au chrono	30	100.--	Selon RS.
4	08.09.2019	O R/N105	A chrono + 1 barr A chrono	30	100.--	Selon RS.
5	08.09.2019	S RN120-125 Epreuve spéciale du 30ème	en 2 manches (2ème réduite) + 1 barrage	60	500.-	Epreuve spéciale du 30ème anniversaire. Sans limitation SoP.

Engagements/Finances:

Les engagements seront uniquement acceptés en ligne via le système d'engagement (my.fnch.ch).

Listes de départ et de résultat:

Sont disponibles sous info.fnch.ch ou sur le site internet de l'organisateur.

Phase d'engagement ultérieur

Une phase d'engagement ultérieur après le délai peut être décidée par l'organisateur. Celle-ci sera publiée, s'il y a lieu d'être, dans le système d'engagement après le délai.

Mutations

Dernier délai pour les changements - la veille des épreuves jusqu'à 16 h 00 dans le système d'engagement my.fnch.ch.

Terrain

Tous les changements effectués par le secrétariat seront facturés CHF 10.-

Renseignements et changements

En cas de beau temps le concours se déroulera sur herbe, sinon sur la place en sable.

Listes de départs

info@gestion-concours.ch - Tél. 032 968 09 41 - Mobile 079 648 34 48

Epreuves 1 et 2 Styles

sur www.gestion-concours.ch

Prescriptions générales

Distances des combinaisons pour poneys modifiées pour ceux qui l'auront demandé à l'inscription (remarque: distance poney). Les poneys seront regroupés soit au début, soit à la fin de l'épreuve, sans tenir compte du nombre de poneys que monte le cavalier.

En cas de forte participation, le CO se réserve le droit de changer le jour des épreuves ou de débiter le vendredi. Les organisateurs ne prennent aucune responsabilité concernant les accidents, maladies, vols, etc., pouvant atteindre les propriétaires, cavaliers et chevaux pendant le voyage et la manifestation. Tenue civile uniquement.

Enregistré: FSSE (2019.8094)